

“JE SUIS UNE ENTREPRISE”

VOS SOLUTIONS DE FINANCEMENT

ABONDEMENT CPF EMPLOYEUR

Vous pouvez accompagner la montée en compétences de vos collaborateurs en complétant leurs droits CPF.

- Le salarié mobilise son CPF directement depuis son espace personnel
- L'entreprise peut financer tout ou partie du reste à charge
- L'abondement est versé directement sur le dossier CPF du salarié



Pour mettre en place l'abondement :

- Le collaborateur vous transmet son projet de formation
- L'IFPNL vous fournit le programme détaillé et le devis
- Le financement est effectué via votre espace financeur CPF

FINANCEMENT VIA VOTRE OPCO

Votre OPCO peut prendre en charge tout ou partie du coût de la formation dans le cadre du développement des compétences.

- Vérifiez vos possibilités de prise en charge selon votre branche
- Effectuez votre demande avant le démarrage de la formation pour plus de sécurité

L'IFPNL vous accompagne en fournissant :

- Le programme détaillé de la formation
- Le devis nécessaire au montage du dossier
- Les documents administratifs demandés



FORMATION INTRA-ENTREPRISE

Vous souhaitez former plusieurs collaborateurs ou répondre à un besoin spécifique ?

L'IFPNL propose des formations intra-entreprise, directement au sein de votre structure, adaptées à vos enjeux.

- Programme ajusté à vos besoins métier
- Adaptation aux enjeux de vos équipes et managers
- Format, rythme et calendrier sur mesure

Contactez-nous directement pour construire une proposition personnalisée adaptée à vos objectifs.

À SAVOIR !



Chaque demande de financement possède ses propres modalités (CPF employeur, OPCO, budget entreprise).

Nous vous accompagnons dans l'identification de la solution la plus adaptée et dans la constitution du dossier administratif.